

## L'occupation de 1914-1918 à Laon Comment les Laonnois ont vu leur libération le 13 octobre 1918.

par M. Pierre LEFEVRE (2<sup>e</sup> partie)

---

Le ravitaillement, tout comme les bombardements, posait une question de vie ou de mort. Il est possible de supporter des privations plus ou moins longtemps, mais avec des risques croissants d'épidémies, la situation devient alors tragique.

Voici le texte d'une lettre poignante écrite par le Sénateur-Maire de Laon, Georges Ermant, président du Comité Régional CRB à M. le Ministre des Pays-Bas en Juillet 1917 :

*...«Il est un fait évident que j'ai le devoir étroit de faire connaître : incontestablement les rations actuellement distribuées sont insuffisantes.*

*Cela s'applique notamment au pain, les 220 grammes de farine en très forte proportion de seigle, donnent difficilement 300 grammes de pain et la valeur nutritive de ce pain est fortement diminuée par le son et les matières inertes qu'il contient.*

*Déjà, à la fin de 1916, j'écrivais au Comité d'Alimentation du Nord de la France : La santé publique fait l'objet de ma constante préoccupation et ce n'est pas sans une émotion profonde que je constate un amaigrissement et une dépression physique chez un grand nombre de personnes, et ce, malgré les efforts multiples ingénieux et généreux du Comité d'Alimentation du Nord de la France.*

*A mon excellent ami Monsieur Guérin, Président du Comité Exécutif Français, je mandais : Il est facile de constater que la dépression physiologique augmente par suite des privations et s'il survenait une épidémie, nul ne saurait contester qu'elle serait difficile à enrayer, il est au contraire à redouter qu'elle ne s'étende rapidement.*

*Mes craintes, Excellence, étaient fondées et chaque jour je constate une dépression nouvelle de la santé publique, une augmentation de la mortalité et de l'état morbide de nombre de mes concitoyens.*

*Sans doute à côté des causes physiques viennent se placer celles morales, mais tous les hygiénistes et tous les savants diront avec moi qu'elles sont adéquates.*

*A l'heure actuelle, il m'est impossible de compter les cas d'anémie, de dyspepsie, de cholérine, de diarrhée, etc...*

*A tous ces maux que j'ai la profonde tristesse d'énumérer car je ne puis voir sans une douleur intense souffrir, non seulement des vieillards, des femmes, des enfants, des malades, notamment ceux de nos hospices, mais encore voir dépérir des adultes obligés de travailler, il n'y a qu'un remède : l'augmentation des rations notamment celles du pain, des corps graisseux et du riz.*

*Qu'il me soit permis de compter sur l'intervention de votre Excellence à laquelle par avance je me permets d'exprimer mon entière gratitude.»*

Les producteurs de denrées n'ont d'ailleurs pas lieu d'être très rassurés quant au sort promis aux fruits de leurs efforts :

Prenons au hasard une affiche du 16 août 1916 (n° 152), elle débute par cette phrase : «Toute la récolte en pommes de terre devient entièrement la propriété de l'autorité militaire». Pour les grains, il en est de même. L'ordre du 10 Juillet 1917 porte : «La totalité de la récolte, à l'exception de celle des jardins et champs C.R.B. (Ravitaillement du Comité «for relief in Belgium (section Française)» caractérisés comme tels, est confisquée par l'autorité militaire».

Les chevaux sont soumis à des contrôles constants, sous le prétexte d'éviter des maladies. On défend de les charger trop lourdement, quand ils doivent monter la montagne. Les ressources des cultivateurs s'amincissent de plus en plus au cours des mois. Tout est sujet à déclaration, à réquisition immédiate ou prochaine. les instruments agricoles n'y échappent pas.

Avez-vous quelques fruits ? Ils sont réquisitionnés dans la proportion des 5/6 !

*Laon, le 30 Mai 1918*

*N° 324*

*Commandanture de Laon*

*ORDRE*

*La récolte des fruits est réquisitionnée cette année dans les proportions de 5/6. Le 1/6 restant est laissé à la population.*

*La réception des fruits aura lieu les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine, de 9 à 12 heures du matin au Bureau de la Place derrière l'Hôtel-deVille. Ces fruits seront payés à raison de :*

<i>le kilogramme de groseilles à maqueraux</i>	<i>40 ct.</i>
<i>de fraises</i>	<i>60 ct.</i>
<i>de groseilles</i>	<i>40 ct.</i>
<i>de cerises</i>	<i>40 ct.</i>
<i>de prunes</i>	<i>20 ct.</i>
<i>de framboises</i>	<i>35 ct.</i>
<i>de fruits sauvages (myrtilles, baies de sureau, fruits de l'églantier, de l'airelle rouge, des sorbiers sauvages ou de l'épine-vinette</i>	<i>20 ct.</i>
<i>de rhubarbe</i>	<i>25 ct.</i>

*Les fruits tombés (pommes et poires) seront payés, selon la qualité, de 2 centimes 1/2 à 5 centimes le kilog. Les pommes, poires et coings de choix feront l'objet d'un prix spécial.*

*La livraison des fruits sera sévèrement surveillée.*

*Quiconque ne livrera pas la totalité des 5/6 réquisitionnés sera puni d'une amende de jusque 500 Marks, d'une peine de prison correspondante outre l'enlèvement de la totalité de la récolte.*

*La Commandanture  
signé: Curio*

Avez-vous quelques animaux comestibles ? l'ordre 337 du 15 Juillet 1918 vous enjoint de déclarer, par écrit, le nombre de poules, canards, lapins, chèvres, moutons en votre possession.

Un ordre du 6 Février 1918 n° 297 nous montre que la collecte des œufs est savamment organisée. Et encore cette fois «les coqs et poussins» ne sont pas comptés :

Voici ce texte :

*Laon, le 6 Février 1918*

*N° 297*

*Commandanture de Laon*

*Ordre*

*Il est ordonné ce qui suit à la population :*

*1° — Tous les possesseurs de volailles devront en faire la déclaration à la mairie, avant le 10 février courant.*

*2° — A compter du 1<sup>er</sup> février 1918, les quantités d'œufs suivantes devront-être livrées à la Commandanture de Laon :*

<i>en février 1918</i>	<i>.....</i>	<i>3/4 d'œuf</i>
<i>en mars</i>	<i>.....</i>	<i>1 1/2 d'œuf</i>
<i>en avril</i>	<i>.....</i>	<i>2 d'œuf</i>
<i>en mai</i>	<i>.....</i>	<i>2 d'œuf</i>
<i>en juin</i>	<i>.....</i>	<i>1 3/4 d'œuf par poule et par semaine</i>
<i>en juillet</i>	<i>.....</i>	<i>1 1/2 d'œuf (exception faite des coqs et poussins)</i>
<i>en août</i>	<i>.....</i>	<i>1 d'œuf</i>
<i>en septembre</i>	<i>.....</i>	<i>3/4 d'œuf</i>
<i>en octobre</i>	<i>.....</i>	<i>1/2 d'œuf</i>
<i>en novembre</i>	<i>.....</i>	<i>1/4 d'œuf</i>
<i>en décembre</i>	<i>.....</i>	<i>1/4 d'œuf</i>

3° — Chaque œuf livré sera payé à la population, à raison de 24 Pfennige ou 30 centimes. Par contre, pour tout œuf fourni en moins que la quantité exigible, il sera infligé une amende de 48 Pfennige ou 60 centimes, à déduire de la somme des œufs livrés.

4° — En cas de refus de livraison, les poules seront enlevées contre bon de réquisition par l'autorité allemande.

5° — Toute vente volontaire d'œufs à des militaires allemands de n'importe quel grade est strictement interdite à la population.

6° — La réception des œufs aura lieu le samedi de chaque semaine, de 8 à 1 heure allemande à la mairie, et ce, en commençant le samedi 9 février 1918.

*La Commandanture  
signé: Curio*

Quelques citadins avaient l'heureuse fortune d'avoir un morceau de terrain. En respectant des heures très strictement fixées, ils pouvaient s'y rendre. On leur distribuait des instructions pour la culture des pommes de terre, ou pour produire les graines.

La tentation était grande pour les amateurs. Les sanctions pour vols de pommes de terre furent nombreuses. Les autres légumes étaient souvent visés. Grâce à Monsieur Marquiset nous savons qu'en monnaie de l'époque, au 24 Octobre 1914 le beurre se vendait 2 F. 30 la livre, au 15 Janvier 1915 son prix était 3 F. 75. A la fin de décembre 1 F. la livre de sel ; 4,50 la livre de café ; 1,70 le kilo de sucre ; 3,50 la livre de chocolat ; 1 F. le kilo de farine ; 1,50 le litre de pétrole. La Kommandantur en mai 1915 fixe des prix maximum : 0,75 à 1 F. pour la douzaine de salades ; 12 bottes de carottes de 1 F. à 1,60 ; 0,80 à 1 F. la douzaine de bottes de navets, etc... Au 24 Février 1915, Marquiset nous parle du régime de la boucherie : «Ce matin les boucheries ont rouvert. Peu de monde pour acheter de la viande. Le prix en est trop élevé, on murmure. Le kilo de bœuf vaut 3,20 F. à 6 F. ; le kilo de veau se vend 5 Francs, celui de mouton 4 Francs».

Voici l'état des commerçants fruitiers de Laon

M. Leroux	38, rue Châtelaine
Mme Vve Setubas	6, rue des Cordeliers
M. Boudinot	50, rue Châtelaine
Mme Carlier	1, rue de la Herse
Mme Legrand	4, place St-Julien
M. Barcelo	40, rue St-Jean
M. Jacquemin	8, rue David
Mme Pargniers	49, rue St-Jean
Mme Sodoyer	53, rue St-Martin
M. Leger Auguste	32, Grande Rue à Vaux
Mme Lhotte-Bonnechere	53, Grande Rue à Vaux
M. Lefevre Georges	17, rue de l'Église à Vaux
M. Sébie Léonce	Rue des Grillon à Vaux

Le pain est un élément essentiel de la nourriture surtout à cette époque.

Nous avons des registres de ravitaillement, mais ils sont loin d'être complets. Heureusement grâce à Marquiset et à mes renseignements nous pouvons assez bien rétablir le tableau suivant :

Au 5 Janvier 1915 ration de 150 grammes - du 18 au 22 Mars : 200 ; du 22 au 19 Avril : 180 gr; au 19 Avril : 250 gr; 2 Août : 310 gr; au 13 : 250 gr; au 10 Septembre : 310 gr; le 17 : 270 gr; 15 Octobre : 300 gr; au 5 Novembre : 320 gr; au 26 Novembre : 340 gr; 11 Mai 1916 : 400 gr; 1<sup>er</sup> Juin : 475 gr; 13 Septembre : 400 gr; et au 11 Février 1917 : 300 grammes. 11 Avril-6 Septembre 17 : 380 gr; 7 Septembre-30 Mars : 340 gr; 1<sup>er</sup> Avril : 305 gr; 23 au 30 Juin : 382 gr; au 1<sup>er</sup> Juillet : 370 gr.

La séance du 29 Octobre 1918 sera solennelle. Le compte-rendu le montre bien :

#### *Rationnement du pain après la libération de la ville.*

*Monsieur le Président fait ensuite l'exposé suivant : la ville de Laon ayant été délivrée le dimanche 13 Octobre, l'autorité militaire s'est empressée de mettre du pain blanc à la disposition de la population, et comme conséquence la ration de pain de la décade du 21 au 31 octobre 1918 sera composée comme suit :*

*200 grammes de pain provenant du stock restant de farine du comité C.R.B., au prix de 0 F. 66 le kilogramme plus 300 grammes de pain blanc de l'administration militaire que tous les habitants devront payer comptant.*

#### *Départ de M. Ermant. Libération de la Ville.*

*Monsieur le Président s'exprime ainsi :*

*C'est avec un vif sentiment de douleur que nous constatons ici l'absence de Monsieur Ermant, sénateur, Maire de la Ville de Laon, Délégué régional du ravitaillement, enlevé par l'ennemi sur le point de se replier, et ce nous est par contre une grande joie de consigner ici notre délivrance du joug allemand par suite de l'entrée des Français dimanche dernier 13 octobre.*

Ainsi bien des taux furent pratiqués durant ces années, ils varièrent de 250 gr minimum à 475 gr au maximum (mais on eut quelquefois pour quelques jours) : 250, 270, 300, 305, 310, 320, 340, 370, 380, 382, 400, 475 gr.

Le taux de 340 grammes représente celui qui fut le plus pratiqué, une fois pendant 5 mois, une autre fois pendant 7 mois, ce qui fait l'équivalent d'une année.

La vente du pain commençait de bonne heure à 6 heures 1/2 (heure française) mais devait être terminée à 11 heures (avis du 3 Juillet 1915).

Malgré toutes les réglementations de tickets, malgré les recours à la Céréaline (Maïs), aux betteraves, aux choux-navets notamment, la population avait faim.

*C.R.B.  
(C.H.N°)  
Comité Français.*

*Laon, le 16 Mai 1918*

*Ravitaillement*

*AVIS*

*Le Sénateur-Maire de Laon, Délégué Régional, Membre du Comité Exécutif Français, porte ce qui suit à la connaissance de ses concitoyens.*

*La pétition revêtue de 663 signatures, tendant à l'augmentation du Ravitaillement, adressée à l'Autorité Allemande, a été transmise le jour même, non seulement à cette autorité, mais à l'Administration supérieure C.R.B.*

*Le Comité de District de Fournies fait parvenir la réponse suivante en indiquant qu'elle doit-être portée à la connaissance de la population :*

*«Le Comité de District a nettement conscience de l'insuffisance du ravitaillement et surtout de la ration de pain, insuffisance qui s'aggrave durant la période actuelle par l'épuisement de toute autre ressource alimentaire.*

*La situation et les besoins spéciaux de la Ville de Laon, exposés par M. le Sénateur-Maire Ermant dans de multiples et éloquentes instances, émeuvent profondément et retiennent la plus bienveillante attention. Mais la situation générale du ravitaillement a rendu jusqu'à ce jour toute amélioration irréalisable. Le bon vouloir des organismes supérieurs est limité par ces nécessités premières : trouver des vivres et les transporter à pied d'œuvre. Aucun d'eux n'oserait prendre la responsabilité d'augmenter temporairement les rations sans avoir l'assurance que les stocks seront renouvelés en temps utile.»*

*signé : Berteaux (délégué central du District de Fournies)*

*Pour copie conforme :*

*Ermant*

L'on peut dire que M. Ermant en allant en Suisse, frappa un coup de maître. Si tout ne fut pas gagné, il y eut nette amélioration. Et pourtant, Gabriel Hanotaux lors de sa visite aussitôt la libération a été douloureusement frappé de voir l'état de santé de la population aussi précaire.

L'obsession de la question «du manger» a encouragé parfois certains à se lancer dans une plaisante chanson. En voici une qui courait à Laon en 1914-1918 : «La chanson des Harengs».

*La chanson des Harengs*

*Nous allons manger du hareng !  
Aujourd'hui, la chose est certaine  
Grâce au SénateurMaire Ermant  
C'en est fait de notre tourment !  
Ne nous mettons donc plus en peine  
Avant la fin de la semaine  
Se produira l'évènement  
Nous allons manger des harengs !*

*Nous allons manger du hareng !  
Fi ! de notre céréaline  
Nous avons déjà du pain blanc  
Rien ne manque plus à présent  
Pour une excellente cuisine  
Avec de la toréaline  
Du riz, du sucre... abondamment  
Nous allons manger du hareng !*

*Nous allons manger du hareng  
Non du poisson pêché dans l'Aisne  
Ou dans l'Ardon son affluent  
Mais de ce beau poisson d'argent  
Au dos vert, dont la mer est pleine  
Oh mes amis ! la bonne aubaine  
On va s'en mettre sous la dent  
Nous allons manger du hareng !*

*Nous allons manger du hareng !  
Non pas de celui que l'on saure  
Mais un salé spécialement  
Pour notre estomac dévorant  
Et puis, on nous promet encore  
Du fromage tête de Maure  
Beurre, huile, mais maintenant  
Nous allons manger du hareng !*

*Nous allons manger du hareng  
Ce sera la folle bombance  
Il en arrive tant et tant  
Qu'on pense que chaque habitant  
En touche en abondance  
Déjà le partage commence  
Courons au ravitaillement  
Nous allons manger du hareng !*

*Envoi —*

*Toi qui nous vaux ce supplément  
Aimable Reine Wilhelmine  
Reçois cet humble complément  
Ces vers de ma Muse en gésine*

*Merci du fond de ma poitrine  
A toi comme au prince Consort  
Pour votre envoi de harengs saurs*

— *Lendemain* —

*Nous avons mangé du hareng !!  
Un pour trois, la farce est cynique  
Le populo n'est pas content  
Chacun s'aborde en répétant  
On se f... de la République  
Partager une pièce unique  
En trois parts n'est pas suffisant  
Nous avons soupé du hareng !!*

◦◦◦

**L'importance de la mission de Monsieur Ermant  
en Suisse - Son succès...**

Monsieur Ermant, Sénateur-Maire, a le mérite d'avoir une conscience exceptionnelle de l'importance du problème des subsistances. Dès les premiers mois de l'occupation il appréhende l'avenir. Pour peu que la guerre dure, la population pourrait être cruellement décimée. Il a dans l'idée que s'il pouvait s'entendre avec des neutres, il pourrait vraisemblablement améliorer le potentiel nutritif. Autorisé à quitter Laon le 21 Janvier 1915, il écrit :

*Mes Chers Concitoyens :*

*Je quitte pour quelque temps notre vieille cité à laquelle m'attachent de si chers souvenirs, pour aller, pendant que mes forces me le permettent encore, chercher en Suisse et au besoin en France les moyens de ravitailler notre pays occupé depuis de longs mois ! Ma douleur est profonde de me séparer de vous, même momentanément. Que je réussisse ou que j'échoue dans ma tentative de haute humanité, je reviendrai partager votre sort.*

*Pendant mon absence je compte que la population conservera le calme et la dignité dont elle a donné les preuves. Le service sera assuré par mes dévoués adjoints. Du fond du cœur je vous prie, mes chers concitoyens, de croire à mon inaltérable dévouement et à mon affection.*

*Ermant*

Il quitte une ville morte, «un tombeau». Après avoir trouvé en Suisse un pays libre où on peut aller et venir, un pays où il n'y a pas de bombardement, un pays où l'on peut dormir tranquille, manger à sa faim et suivant son désir, se vêtir convenablement. Fidèle pourtant à la parole donnée, Monsieur Ermant va retrouver le «tombeau», les bombardements, les réquisitions, les restrictions si dures à supporter. Il a rempli sa mission avec succès, c'est pour lui la plus belle des récompenses. Il n'y avait pas que l'Aisne qui souhaitait une heureuse issue à ce qui était tenté, car le Nord désirait la même solution que le Sénateur-Maire. Voici au reste un

compte-rendu des plus intéressants, il émane de Monsieur Ermant lui-même et a été publié dans le *Monde Illustré* du 21 janvier 1922, sous le titre : «L'occupation de Laon».

«...En Suisse, le Maire reçut le plus chaleureux et plus sympathique accueil de l'Ambassade de France.

Les plus hautes personnalités françaises lui prodiguerent leurs encouragements. MM. Gentillez et Touron, sénateurs, Ganault, Accambray, Ringuier et Deguise, députés et Monsieur Guérin, membre de la Chambre de Commerce de Lille, vinrent le visiter et lui prétèrent leurs concours dévoués près du Gouvernement français. Quand le Maire revint à Laon, le 3 Avril 1915, il apportait la certitude d'être bientôt suivi par quelques wagons de farine. Le résultat tangible de son effort fut la constitution du *Comité d'Alimentation du Nord de la France* calquée sur celle du *Committee for relief in Belgium* qui existait déjà pour l'approvisionnement de la Belgique.

A la tête de cette énorme organisation se trouvait un éminent philanthrope américain, Monsieur Hoover, qui avait calculé tous les rouages de cette formidable machine avec une incomparable maîtrise.

Il s'agissait de pourvoir chaque jour à l'alimentation de plus de 8 millions de Belges et de Français.

Cette tâche énorme fut réalisée, avec le concours de l'Amérique jusqu'à son entrée en guerre, puis de l'Espagne et de la Hollande, malgré bien des réticences et empêchements.

A noter que le Président de la République Suisse, Monsieur Schultess était marié à une Saint-Quentinoise...

Pour aller de Laon à Berne, Monsieur Ermant fut accompagné d'un officier allemand. A l'arrivée en Suisse celui-ci lui demanda : «Serez-vous vraiment exact au jour fixé pour le retour ?» Oui, dit Monsieur Ermant, alors il le quitta et alla rejoindre sa famille. Bien que rien ne lui fut dit, Monsieur Ermant constata que toutes ses démarches étaient continuellement repérées, car il avait toujours à ses trousses des espions.

Monsieur le Député, le Docteur Ganault évoquait en ces termes le 8 Juin 1935 à l'assemblée amicale des anciens élèves du lycée de Laon ces événements : «c'est ainsi que fut fondée l'organisation du ravitaillement dans les régions envahies et que furent créés, d'une part, le *Committee for relief in Belgium* et d'autre part, le *Comité d'alimentation pour le Nord de la France*, qui formèrent ce qu'on appela le C.R.B.

Ce fut une œuvre de Salut Public, a écrit mon confrère Pasquier, demeuré à Laon pendant l'occupation, qui sauva de la mort les populations des malheureuses régions envahies et dont les dirigeants déployèrent une activité, un dévouement, une générosité qui leur vaudront l'éternelle reconnaissance de ceux qui en bénéficièrent»... Il continue en ces termes en parlant du Sénateur-Maire : «sa conduite pendant la guerre fut admi-

rable ; Maire de Laon, il resta au milieu de ses concitoyens, lors de l'invasion allemande et soutint leur moral par la fermeté de son attitude devant les exigences d'un ennemi brutal à qui la victoire et la nécessité otaient toute retenue. Les qualités de finesse et de compréhension qu'il déploya en ces tragiques circonstances leur évitèrent bien de cruels sévices». Voilà l'opinion de quelqu'un qui était en zone libre. Voici maintenant l'opinion du Directeur du Courrier de l'Aisne M. Henri Pasquier qui fut présent à Laon pendant toute la durée de l'occupation : «je l'ai vu à l'œuvre, j'en puis donner témoignage. Les populations de notre département lui durent de ne pas mourir de faim, les Laonnois de ne pas subir les exactions dont souffrissent des habitants d'autres communes. Son autorité et sa droiture imposeront à l'ennemi un respect dont profitèrent ses administrés».

(Courrier de l'Aisne du 16 Février 1935)

Il peut être intéressant de connaître comment était composé le Comité d'Alimentation du Nord de la France (C.F.) Comité Français - CRB - Sous-district de Tergnier :

Région de Laon  
Comité Régional

Président :

Monsieur Ermant, SénateurMaire de Laon, membre du Comité exécutif délégué.

Membres :

MM. Michaux, Adjoint au Maire de Laon  
Gilbert, Conseiller Municipal de Laon

Administration

Direction :

M. Ermant, Délégué

M. Martin, Adjoint, délégué spécial du Maire à la prise de livraison des denrées à la gare de Laon.

M. Dessery, Chef de bureau à la Mairie de Laon, délégué à la Direction générale et à la comptabilité.

Magasinier :

M. Waendendries, comptable au ravitaillement commune de Laon (ville et faubourgs) 9585 Habitants.

La note sur l'organisation générale porte que «les vivres importés seront réservés exclusivement aux besoins de la population française et ne seront jamais réquisitionnés ni soumis par les autorités allemandes. Des affiches couvriront les magasins et appareils de transport.

...les autorités allemandes faciliteront par tous les moyens les transports».

Une lettre de Bruxelles du 30 juillet 1918 du Comité d'Alimentation du Nord de la France, répond à Monsieur Ermant qui insistait fort sur l'importance du ravitaillement attendu à Laon : «soyez persuadé Monsieur le Sénateur que tous les efforts continuent à être faits pour améliorer la situation si pénible dans laquelle se trouvaient les populations du

Nord de la France et au nom desquelles vous vous dévouez avec une constance et un zèle que nous ne pouvons qu'admirer» (Registre du Comité C.R.B.)

Monsieur Ermant n'ignorait pas de quelle surcharge écrasante le ravitaillement pesait sur les épaules du Secrétaire Général de la Mairie : M. Charles Dessery. Il voulait lui rendre un hommage public. La Légion d'Honneur et la Médaille d'Honneur Communale de Vermeil récompensèrent M. Dessery (Tablettes de l'Aisne du 8 Août 1939). Mais M. Dessery étant tout le contraire d'un arriviste, ce fut donc sous la forme d'une simple lettre que M. Ermant put réaliser sa pensée. En voici la teneur :

*Laon, le 31 Août 1918.*

*Le Sénateur-Maire de Laon,  
à Monsieur Dessery, Secrétaire de la Mairie de Laon*

*Mon cher ami,*

*Vous avez rendu et vous rendez à la ville, comme Secrétaire de la Mairie et comme Directeur des importants services C.R.B. (Régional et Communal), d'importants services par un labeur de chaque jour allant même au delà de vos forces physiques.*

*Malgré mon insistance vous m'avez, pour la deuxième fois, refusé une augmentation de traitement comme Secrétaire de Mairie et vous voulez continuer à exercer gratuitement vos absorbantes fonctions de Directeur du Ravitaillement.*

*Je rends un hommage ému à votre désintéressement, mais vous ne me refuserez pas tout au moins d'accepter mes chaleureux remerciements pour votre précieuse et éclairée collaboration.*

*Ces sentiments je les exprime au nom de la Ville et en mon nom personne, agissant d'ailleurs d'accord avec Messieurs les Adjoints, et tous les trois vous prions d'agréer les assurances de notre gratitude et de notre reconnaissance.*

*Ermant*

M. Herbert Hoover faisait parvenir à M. Ermant le 21 Octobre 1918 un message qui disait entre autres : «personne ne peut mieux que le C.R.B. apprécier la compétence, le courage, le dévouement et l'esprit de sacrifice dont vous avez fait preuve envers vos malheureux compatriotes pendant la plus terrible période de souffrance qu'aucun peuple ait traversée».

*Herbert Hoover*

Avant de clore ce chapitre, mentionnons ces faits ; M. Georges Baillet, avocat de Laon, qui se trouvait à Paris, organisa une permanence-accueil pour les gens de la région, à la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement. D'autre part, il joua un rôle réel dans les négociations qui aboutirent à la loi des dommages de guerre.

Un foyer Lyon-Laon s'intéressa à la reconstitution du matériel scolaire, au service du corps des sapeurs-pompiers, et au service de radiologie de l'Hôtel-Dieu (Westercamp, Laonnois Pittoresque, pp. 97-98).

Il y eut aussi le Comité des Réfugiés de l'Aisne sous la présidence de Gabriel Hanotaux.

Enfin, Miss Ann Morgan et Miss Murray Dike créèrent un «Comité Américain» et sur place en pleine Occupation s'occupèrent des populations dans quatre cantons : Soissons, Coucy-le-Château, Vic-sur-Aisne et Anizy-Pinon, qu'il se soit agi d'alimentation, d'enseignement, de soins médicaux. Leur aide inlassable fut des plus efficaces.

Ayant donné des bestiaux, de nombreuses machines agricoles et des plus modernes, elles contribuèrent largement à la renaissance de toute la région laonnoise.

Ces dernières indications concernent donc tous ceux qui de près ou de loin se sont intéressés au sort de la vieille cité.

Le Comte de Sars donne les précisions voulues sur les coopératives de reconstitution (1937).

Nous abordons désormais tous les détails concernant cette grande journée de la Libération (13 Octobre 1918).

\*  
\* \*

#### SOURCES D'INFORMATION POUR LA JOURNÉE DU 13 OCTOBRE 1918

Elles s'ajoutent à celles précédemment indiquées.

C'est évidemment ce que dit le Général Mangin. A cet égard nous avons de lui un article intitulé : «*Le Martyre et la délivrance de Laon*» (Monde illustré n° 21, Janvier 1922). Cet article est répété mot pour mot dans son volume intitulé : «*Des hommes et des faits*» — Paris, Plon, VI<sup>e</sup> chapitre du volume, pp. 111 et suivantes 14<sup>e</sup> édition, sans illustration.

Ajoutons deux volumes concernant le Corps des Chasseurs à pied : Les 25<sup>e</sup>, 65<sup>e</sup> et 106<sup>e</sup> bataillons de Chasseurs à pied. Éditions sous le patronage de l'Association Amicale des Anciens Combattants (1935), et : «*Historique du 25<sup>e</sup> bataillon de Chasseurs à pied. Paris (1919)*».

Dans un excellent discours prononcé à Laon le 17 octobre 1937, à l'occasion de la fête de la Sidi-Brahim, M. Charles Dessery rend hommage au Sénateur-Maire Georges Ermant et rappelle, avec tous les détails connus les événements de la matinée du 13 Octobre 1918, heures pendant lesquelles l'armée des Chasseurs à pied fut la libératrice de Laon.

Pour ce qui est de l'après-midi cf. Tablettes de l'Aisne 20 octobre 1937.

Tablettes de l'Aisne des 12 et 19 octobre 1919, et d'autre part pour l'anniversaire de la libération articles des 14, 18, 21, 25 octobre 1933 par Fouquet (j.)

Divers W (Westercamp) ou sans nom: Tablettes de l'Aisne 10 et 17 octobre 1920 - 15 octobre 1922 - 10 novembre 1923 - 11 et 18 octobre 1938.

Dans le Courrier de l'Aisne cf. n° du octobre 1919 et 16 octobre 1920.

Pour la remise de la Croix de Guerre à la ville de Laon cf. Tablettes de l'Aisne n° du 24 octobre 1920.

Dessaint : pourquoi à la commémoration de l'armistice honore-t-on le Général Mangin ? Aisne Nouvelle des 14 et 16 octobre 1976.

Signalons dans les archives municipales de Laon les trois registres de la commission spéciale de ravitaillement à partir du 11 mars 1915 jusqu'à la libération.

Le registre des délibérations municipales de la ville de Laon (23 mars 1914 - 15 juin 1920).

Lyon - Laon, Comité Laonnois des œuvres de guerre, 1918-1920. Et enfin de très nombreux dossiers en cours de classement: agriculture, art, hospices, ravitaillement... etc...

\*  
\* \*

C'est le 10 juillet 1918 que l'offensive de la 10<sup>e</sup> armée, Armée Mangin, débute: le 3 août, Soissons, très meurtrie, est libérée. Début septembre, même chose pour Coucy-le-Château. Le 2 octobre Saint-Quentin, cette dernière ville, dans un état de dévastation épouvantable.

«Pendant tout le mois de septembre, nous avions vu le recul continual des troupes allemandes marqué par le recul des ballons observateurs qui se rapprochaient de nous, et par l'éclatement des obus qu'on pouvait contempler chaque soir du haut des remparts» (Courrier de l'Aisne du 16 octobre 1920).

Des avions commencent à faire des incursions répétées sur la ville, les 2, 14, 15, 16, 21, 26, 27 septembre, 1 et 2 octobre... les bombardements causent divers dégâts aux immeubles, cela un peu partout.

Le rapport de police parle de 2 tués, 4 blessés. Deux obus tombent sur le théâtre, 3 autres sur le pavé face à l'Hôtel-de-Ville, 2 à l'abattoir. Au total, 27 immeubles sont touchés. La population s'émeut. Puis on donne l'ordre de ne pas sortir. De vieilles dames, des jeunes filles, gagnent au plus vite les abris, complètement apeurées. Elles manquent totalement la grande joie de la délivrance, car le 15 au soir, elles n'ont pas bougé, et sont toujours tapies dans leurs abris, où elles n'ont aucune conscience des

événements de la journée (témoignages divers, Mesdames Courtier, Pel-tier, Martin, Mademoiselle Dufrenoy...).

Sont endommagés : l'Hôtel-de-Ville, le bureau de police, le théâtre, la Comédie, la pharmacie Touneux, le pavé de l'Hôtel-de-ville, la maison Hénon-Desachy, un immeuble rue Châtelaine, deux rue Clerjot, deux rue des Chenizelles, quatre rue du Chat ; dégâts également rue Saint-Jean, rue St-Martin, rue Méchain ; trois immeubles rue Carlier Hennecart, et un dans chacun des endroits suivants : rue Thibezard, Rempart Saint-Rémy, rue de l'Éperon, rue Milon de Martigny, Rampe Saint-Marcel, sur l'escalier municipal, Avenue Carnot, à l'abattoir. Mais le lieu le plus maudit de tous est le théâtre. La charpente et la couverture sont gravement endommagées. Nous sommes au 6 octobre : il y a au théâtre une séance de cinématographe dans une salle bondée de troupes. Lors de ce bombardement, une soixantaine d'Allemands sont tués. Le 8 octobre, le tir rectifié porte surtout sur la gare et les voies. Dans la matinée du 8, une affiche proclame que la population doit obtempérer aux ordres suivants :

«Tous les hommes mobilisables de 17 à 51 ans désignés ci-dessous vont être occupés dans des colonnes d'ouvriers à l'intérieur de la contrée occupée. Le départ devant avoir lieu le 9 octobre, tous les hommes célibataires, ou mariés (mais actuellement séparés de leurs femmes et de leurs enfants) ou veufs sans enfants, des classes de 1867 à 1901, devront se trouver demain 9 courant à 7 heures allemandes du matin avec leur bagage sur la Place devant la Citadelle.

Il y aura lieu de se munir de ravitaillement pour jusqu'au 11 courant. Toute non présentation sera punie de la façon la plus sévère».

La Commandanture  
signé : Grube.

Le 9, dès 5 h. 30, on entend circuler dans les rues. Des hommes se rendent déjà à la Citadelle, poussant des brouettes, des petits camions grossièrement fabriqués où s'entassent leurs bagages. Vers 7 h. c'est, sur la Plaine, le rassemblement de tous ceux qu'atteint l'ordre de la Commandanture. Chacun est équipé, chargé de musettes et de sacs bourrés de linge et de provisions. Dans le courant de la matinée, les partants s'en vont, en trois colonnes : l'une ira à Cilly (canton de Marle), les uns à Saint-Gobert, les autres à Voharies (dans le canton de Sains) (Marquiset). Quatre cents hommes, des plus jeunes classes, sont emmenés. On ne les ménagera pas. Ainsi Monsieur Caille, bien connu des Laonnois, a été emmené quelques semaines plus tôt. On l'a fait travailler sur les voies ferrées, avec des déplacements fréquents. A d'autres moments, il devait suivant les cas, charger ou décharger des grains (témoignage). Quant au père de M. Delvincourt, de Liesse, il nous indiquait, peu de temps avant sa mort, qu'il fut renversé par une locomotive sur les voies de triage, le 6 mars 1917. A la suite de ce malheur, on dut l'amputer de la moitié de la main droite. Ce rappel montre combien de parents voyant partir des jeunes, pouvaient se trouver accablés par l'inquiétude.

Malgré tout, le décor change. On coupe les fils électriques ; on brise à coups de marteau les porcelaines des installations (témoignage de Monsieur Poggioli, Mesdames Pinta et Tainmont).

Le 10, ordre est donné d'enlever une partie des employés de la mairie, et des otages. L'après-midi, départ des ouvriers du Service Électrique et des ouvriers de la gare.

Le 11, Messieurs Ermant et Dessery sont emmenés en Thiérache. Ainsi, plus de maire, plus de secrétaire général.

Depuis le matin du 11 octobre (nous dit Marquiset) ne cessent d'arriver les malheureux habitants de Chambry, Barenton, Aulnois, Besny et autres villages, au nombre de 3000 environ, que les Allemands chassent de chez eux et ramènent à Laon. Dans l'après-midi, on entend des explosions successives, ce sont les mines qui commencent à sauter.

Et voici la dernière proclamation. Elle est sévère, et impressionne fortement la population :

*La population est informée de ce qui suit :*

*1° — A partir de ce jour, la population n'est autorisée à circuler que de 8 heures Allemandes du matin à 5 heures Allemandes du soir. Pendant le reste de la journée, ainsi que pendant la nuit, personne ne doit quitter son habitation.*

*2° — Il est interdit de pénétrer dans les camps de concentration des évacués qui arriveront aujourd'hui à Laon. La circulation dans les rues devra être limitée au strict nécessaire et les limites de la Kommandantur ne pourront être dépassées.*

*Les sentinelles feront usage de leurs armes en cas de tentative de fuites ou de troubles».*

*Grube  
Major Commandant.*

Avant son départ, Monsieur Ermant adresse aux conseillers municipaux la lettre suivante (Pasquier) :

*Mes chers Amis,*

*Après de si longues épreuves, je suis enlevé de Laon que je quitte avec une indicible émotion. Adieu, du plus profond de mon cœur, et j'espère, au revoir.*

*Ermant*

A la Kommandantur, il adresse une lettre où, entre autres, il écrit :

*Sous le coup d'une douloureuse émotion qui brise mes dernières forces*

*physiques, je vais quitter ce pays que j'ai administré pendant près d'un tiers de siècle.*

A Vervins, où il arrive, il trouve les otages emmenés la veille. A ce moment, on lui propose de le faire partir en Suisse. Avec dignité, il refuse. Au fond, les Allemands n'auraient pas été fâchés de voir Ermant retourner en Suisse. Resté en France, il n'aura pas néanmoins le réconfort d'assister à Laon à l'inoubliable journée du 13 octobre, mais il accueillera les soldats de l'armée française ceint de son écharpe tricolore, le 6 novembre, à Vervins.

Le 12 octobre, un plan est remis à la Mairie, nous dit Pasquier, il indique les points où des mines sont déposées. A 9 heures, les agents invitent la population à ne plus sortir.

L'après-midi, près des fermes et des villages dans la plaine du nord de Laon, des incendies éclatent. Obus. Explosions. Le soir arrive.

Le loueur de voitures qui habite au Petit Saint-Vincent ferme sa porte. Or c'est un «soldatenheim». Des Allemands arrivent. Ne pouvant entrer, ils se mettent en violente colère, et quand ils peuvent enfin entrer, ils menacent de fusiller le vieux «Père Roger». A ces mots, l'une de ses filles, car il a de nombreux enfants, part le plus rapidement possible pour alerter le fameux policier Allemand «Binoco» (1). Chance, elle le trouve et le ramène au Petit Saint-Vincent. Il prêche le calme, et tout s'apaise. Monsieur Roger peut respirer maintenant, mais l'alerte a été chaude. Aussi, quand quelques heures plus tard l'occupant sera parti, toute la famille fêtera très joyeusement la liberté enfin retrouvée ! (témoignage de M. Pierre Roger).

Explosions sur explosions au cours de la nuit. Madame Boquet nous précise que l'occupant annonce de mauvaises heures à venir. D'ailleurs, vers 1 h. du matin, à Vaux, une formidable explosion creuse un cratère impressionnant au croisement des routes; les fers du tramway se dressent. Madame Boquet ajoute: dans la matinée on s'efforce de remplir l'entonnoir avec tous les débris qui se trouvent alentour, car il faut de toute nécessité assurer un passage facile mais solide pour les canons que l'on doit rapprocher le plus possible de l'ennemi pour hâter son départ définitif. Ce bouleversement a facilité la création du boulevard de Lyon.

Sur le plateau, des soldats Allemands ont prévenu Madame Delhorbe qu'à trois heures du matin le viaduc du petit tramway sauterait, juste avant leur départ. Du coup, madame Delhorbe et les autres habitants des Tablettes gagnent leurs caves, sans hésiter. Comme prévu, à 3 heures exactement, la terre tremble, les maisons oscillent, une pluie de pierres est violemment projetée de tous côtés. Le viaduc du petit tramway est coupé. Sur le sol, grand entonnoir.

(1) Un nommé Edouard Furtwenches, lieutenant de police à Laon, durant toute l'occupation. Il était originaire de la Prusse Rhénane, des environs de Crefeldt (à 6 km du Rhin). Il souffrait d'une maladie nerveuse contractée au front. Il était une terreur pour la population. Myope, il portait un binocle, d'où le surnom de «Binoco».

C'est l'heure du départ définitif.

Monsieur Fouquet, sur le plateau et Madame Delhorbe, ne sortiront que quand ils auront constaté qu'il n'y a plus aucun martèlement de bottes. En rentrant dans les locaux d'habitation des Tablettes, quel spectacle ! Un cercueil se trouvait dans une des pièces : il est criblé de pierres brisées. Il était plus que temps de se réfugier dans la cave.

Les uns et les autres sont surexcités par la gravité des évènements, et si, en raison des menaces proférées — car les Allemands n'ont pas voulu qu'on voie leur départ — les uns restent longtemps à l'abri, des jeunes, eux, se montrent plus hardis. Ainsi Pierre Roger se hasarde, assez tôt, le 13 Octobre au matin, à gagner le rempart : pas de doute sur ce qu'il voit : en bas de la colline, un mouvement de troupes, de troupes françaises cette fois.

Sur le clocher de l'église de Bruyères, le drapeau français flotte au vent. Des alentours de la tour penchée, notre compatriote Madame Jovet constate, elle aussi, ce mouvement de soldats. On surveille attentivement les déplacements de ballons (témoignages de P. Roger et de Mme Tainmont).

(à suivre)

Pierre LEFÈVRE  
Ancien bibliothécaire de Laon